

Les pires sourds ...

Le SNES présente les résultats des élections professionnelles des 13-20 octobre dernier et les analyses qu'il en fait dans *l'US MAG*, supplément à *l'Université Syndicaliste*, n° 713, du 1^{er} octobre 2011. Evidemment, dès l'éditorial du cosecrétaire général Daniel ROBIN, le ton est donné : le SNES renforcé, la FSU première fédération de l'Education Nationale ce qui permettra de « *continuer à défendre et à promouvoir le système éducatif, ainsi que nos métiers et assurer l'avenir du second degré* » ...

Dans cet édito, un seul mot est exact. C'est celui employé à propos du taux de participation : « *effondrement* ». Bien entendu cet « *effondrement* » du nombre des votants est imputé au ministre et à son choix du vote électronique. Il est vrai que le tableau comparatif de la page 10 présentant les taux de participation en 2008-2010 et 2010-2011, par ministère hors celui de la justice, montre que seule l'Education Nationale a chuté vertigineusement de plus de 60 % de participation à moins de 40 %. Et que le seul ministère qui avait fait le choix du vote électronique est justement celui de Luc CHATEL.

Mais est-il bien raisonnable d'attribuer cette désaffection au seul outil utilisé pour ce vote ?

Le SNES, la FSU et quelques autres, dont le SNCA e.i.L. Convergence, se mobilisent périodiquement contre un autre « *effondrement* », celui des postes ; depuis 2008 et avec l'application du nouveau budget cela fera 70000 suppressions en 4 ans, alors que les effectifs d'élèves augmentent.

Dans le même temps, et cela est dans la logique de la politique gouvernementale malthusienne, les postes mis au concours de recrutement du premier degré sont tombés à 5000 ; or, il n'y a même pas 5000 candidats à ce concours.

Là est le vrai nœud gordien qui étrangle l'Ecole : ses métiers n'attirent plus !
Et pourquoi donc ?

Alors que le niveau auquel se fait le recrutement n'a pas cessé de monter, celui des rémunérations a fait régresser les profs dans l'échelle sociale du statut de cadres supérieurs à celui de cadres moyens. Régression équivalente pour les autres métiers de l'Education Nationale.

Qui a exigé l'élévation du niveau de recrutement sans se préoccuper de faire évoluer les traitements vers le haut ?

Les mal élus du SNES et de la FSU !

Ni le SNES ni la FSU ne se sont souciés des intérêts matériels de leurs mandants, les personnels de l'Education Nationale ; ils ont camouflé leur incurie en cautionnant toutes sortes d'emplâtres à géométrie variable permettant pour des services devant les élèves allongés* des défraiements en HSA, en HSE, en indemnités, en primettes à la petite semaine, tous expédients qui n'ont jamais compensé le recul du pouvoir d'achat sur la durée d'une carrière.

Dans le même temps, sous prétexte de « laïcité ouverte », le SNES et la FSU n'ont pas lutté contre les remises en cause des contenus des programmes, contre l'intrusion excessive des familles dans l'École, contre les incivilités souvent sexistes** qui ont développé dans les établissements l'insécurité et l'irrespect, et provoqué un mal être grandissant chez les personnels

Est-ce ainsi qu'ont été défendus les intérêts moraux des salariés de l'Education Nationale ?

« *Le SNES et la FSU renforcés* », lit-on en bas de page sur la première de couverture sous un mince et symbolique liseré noir, sorte de ruban de couronne mortuaire, portant les mots « élections professionnelles ».

Renforcés (sic) par le manque de confiance à l'égard des organisations syndicales traditionnelles que, vote électronique ou pas, les personnels de l'Education Nationale ont manifesté en boudant massivement la consultation ?

Renforcés (sic) par le bilan négatif de leur pratique syndicale cogestionnaire qui aboutit à faire régresser le statut social des salariés de l'Education Nationale ?

Renforcés (sic) par la mise en panne du système éducatif républicain qu'ils ont en partie provoqué par leur complaisance de notables envers le pouvoir ?

Drôle de renforcement !

Il est peu probable que le SNES et la FSU, leurs appareils s'entend, soient en mesure d'évaluer leur part de responsabilité dans cette réalité désastreuse de la régression sociale des personnels et de l'abaissement des performances du système scolaire français. Hélas !

Plus que le rejet du vote électronique, l'« *effondrement* » du taux de participation aux dernières élections professionnelles manifeste la sanction méritée de la perte quasi-totale du **sens du métier et du sens de l'École** dont ont fait montre ces organisations syndicales dogmatiques, bavardes et narcissiques.

* *Les enseignants doivent 39 h hebdomadaires à leur employeur dont une partie devant leurs élèves. Aucune RTT pour eux, autrement dit, pas de 35 h !*

** *Plus de 80 % des enseignants du premier degré sont des femmes et un peu moins de 60 % dans le second degré.*